



CTL du 6 juin 2013

Beaucoup de questions... Peu de réponses... « *On verra* »

Après les déclarations liminaires, nous avons lu et remis la pétition CGT, Solidaires, FO des agents de St-Malo, faisant le détail des vacances d'emplois et demandant leur comblement, en invitant le directeur à se rendre sur place... ou à se préparer à recevoir à Rennes, les agents en colère.

Le directeur a apporté quelques réponses :

- sur la Démarche stratégique : pour lui, toute organisation a besoin d'un « horizon ». Le but de cette démarche : donner un cadre à la DRFIP pour les 5 ans à venir. *En effet, mais quel cadre ? il est clair que c'est celui des suppressions d'emplois et des abandons de missions ! La CGT continuera donc à s'y opposer, ayant une autre conception des missions de service public.*
- Sur la pétition de St-Malo : il « regarde le sujet » et il se rendra sur place...
- Aucune réponse par contre sur l'action revendicative menée par les agents des centres d'encaissement.

Observatoire de l'accueil :

Pour le chef du pôle fiscal : il faut sortir du « l'accueil, des moyens, des moyens, des moyens » (sic). Il exprime ainsi clairement qu'il n'est pas envisagé (avant même que le groupe de travail ait terminé ses réflexions) de respecter l'engagement antérieur de 14 titulaires à l'accueil de Magenta. En creux, on comprend qu'il faudrait se débrouiller avec les présents actuels... Quant aux autres sites, rien de mieux à attendre également, notamment les trésoreries de proximité, dont la CGT craint qu'elles ne soient associées que pour la forme... Les conditions de travail des agents ne sont pas abordées dans cet observatoire qui ne traite que de l'organisation de l'accueil. De même, la CGT continue à dénoncer l'absence de consultation des agents concernés par l'accueil des professionnels ou de l'accueil recouvrement des grands sites. Enfin, que dire aussi de la décision de fermer l'accueil de Magenta le midi alors même que l'observatoire travaille encore ?

On constate un grand désaccord entre la CGT et la direction sur ce point. Pour nous la question de l'accueil ne doit pas être traitée de façon étriquée et comptable, mais bien de façon ambitieuse, en mettant tous les moyens nécessaires, la reconnaissance des qualifications des agents, la professionnalisation de la mission et l'amélioration des conditions de travail.

Modification des horaires d'accueil de Magenta :

Hors période de campagne IR, la direction propose de fermer le centre le midi, tant pour les particuliers que les professionnels. Pour elle, il faut s'adapter aux moyens disponibles et proposer d'autres accès au public (internet, téléphone, mails). La plupart des départements auraient fait le même choix. Ce serait un moyen d'améliorer les conditions de travail des agents en tenant compte de la réduction des effectifs.

La CGT a fait remarquer que ce point n'avait pas été discuté sérieusement dans l'observatoire de l'accueil. La décision n'est pas acceptée par au moins la moitié des agents de l'accueil des particuliers. Des interrogations demeurent pour l'organisation de leur travail et sur le maintien de leur effectif. La direction ne répond pas, se contentant de noyer le poisson. La CGT met en garde contre les reculs qui risquent d'en découler pour les agents d'accueil, qui refusent d'être « utilisés » comme petites mains pour les SIP pendant les heures de fermeture. Pour nous, cette réduction de l'accueil des usagers est un nouveau recul du service public, conséquence directe des suppressions d'emplois. De plus, la réduction de l'accueil physique risque de provoquer plus d'appels téléphoniques alors même que l'autocom fonctionne mal. La direction a reconnu ce problème (majeur selon les termes du directeur), que les techniciens ne parviennent pas à résoudre. Se pose aussi la question des mails, en pleine croissance, avec des usagers qui se comportent comme en « tchat ».

La CGT a demandé à M MARIEL comment il justifierait cette fermeture auprès du public et notamment s'il avait l'intention d'apposer une affiche « suite aux suppressions d'emplois, la DRFIP du 35 est contrainte de fermer son accueil le midi »... pas de réponse sur ce point !

Vote : les représentants des syndicats CGT, Solidaires et FO ont refusé de prendre part au vote (pour nous parce qu'il est hors de question de nous faire choisir entre le service public et les conditions de travail), le représentant CFDT a voté Pour.

A l'occasion de ce débat, sur notre insistance, la direction a reconnu que des étudiants saisissent des déclarations. Nous condamnons fermement cette décision, car pour la CGT cette tâche doit impérativement être effectuée par des agents titulaires et qualifiés.

Présentation de la Grille d'analyse des risques Crédit Impôt Recherche et ALPAGE recherche

La direction nous a présenté ces évolutions. La grille d'analyse concerne les SIE. Pour la CGT, c'est un outil qui alourdit la charge de travail des agents en ne leur apportant pas de « valeur ajoutée » pour leurs décisions, au contraire puisqu'il les enferme dans un schéma contraint. Idem pour ALPAGE qui provoque une surcharge de travail car on continue à utiliser en parallèle l'outil précédent sous Excel. Sur ce dernier point, le directeur nous a annoncé qu'après une période d'évaluation, l'outil Excel serait abandonné. A suivre...

Bilan campagne de notation 2012 :

Peu d'éléments significatifs : les agents sont notés selon des quotas qui sont globalement respectés... La marge de manœuvre est faible et vide l'exercice de son sens. La normalisation post-fusion a donc continué en 2012. On note cependant des disparités, certaines discriminatoires (exemple : temps partiels moins bien notés). Plus de recours en notation en 2012 qu'en 2011, mais plusieurs pour des rectifications d'erreurs.

Plus que jamais, la CGT invite les agents à faire appel. Ses élus (la moitié des CAP locales) sont disponibles pour vous représenter et vous défendre. La notation, comme l'évaluation qui la remplace désormais, sont toujours déconnectées des moyens des services et toujours aussi subjectives.

Nous avons interpellé la direction sur le nouveau système d'évaluation, en le dénonçant. Nous avons notamment insisté sur notre opposition au recours hiérarchique qui vide les CAP d'une part de leur rôle, au détriment de la transparence et de l'égalité des agents. Pour le directeur : « le dispositif fonction publique existe, il faut le faire vivre ». Malgré notre opposition, la direction nous a indiqué que des mois de réduction d'ancienneté seraient accordés dans ce cadre, mais seulement dans le cas d'erreur manifeste. Cette position ne nous convient pas, d'autant que la notion « d'erreur manifeste » est très subjective.

Présentation du Tableau de bord de veille sociale (TBVS)

Cet outil regroupe des informations détaillées par structures devant permettre d'avoir une vue d'ensemble des conditions de vie au travail des agents. Il s'insère dans tout un ensemble (DUERP, action sociale, CHS-CT, etc) qui devrait être analysé globalement pour avoir une vision plus complète. Cependant des éléments intéressants peuvent en être dégagés pour alerter sur la situation de certains agents, postes ou services.

Lors de la présentation du précédent TBVS, au CTL de novembre 2012, nous avons alerté sur le critère des écrêtements de crédits horaires, qui selon nous permettait de démontrer les difficultés de certains services (notamment des petites trésoreries). Leur nombre a baissé à la suite d'interventions ciblées

des RH, mais il reste préoccupant. De plus, empêcher les agents de perdre des heures (et donc de travailler bénévolement), c'est positif... mais il serait bon de traiter le vrai sujet : celui des emplois nécessaires à leurs services pour faire toutes leurs missions dans le respect des horaires variables et des régimes ARTT, car ce critère est révélateur de la pression du travail dans les petites structures.

Le TBVS fait apparaître que le jour de carence n'a pas fait baisser significativement le nombre de jours d'arrêt de maladie : ils sont moins nombreux mais en moyenne plus longs ! Cela démontre (et nous l'avons fortement dénoncé) que ce jour de carence, qui ne disparaîtra qu'au 1^{er} janvier 2014, est contre-productif et ne servait qu'à désigner les fonctionnaires comme boucs-émissaires pour le précédent gouvernement.

Accueil pro à Magenta

La CGT a dénoncé le contenu des propositions du groupe de travail sur l'accueil professionnel de Magenta. Déjà l'effectif n'est pas suffisant actuellement, mais si ces propositions étaient mises en œuvre, ce serait encore pire (même avec un emploi de plus). Il s'agissait notamment de transférer la délivrance des timbres fiscaux aux débitants de tous les SIE de Magenta, sur le seul SIE Rennes Est qui assure déjà l'accueil primaire et l'accueil généraliste des professionnels.

Pour la CGT, il faut garder l'accueil dans chaque SIE, en étudiant la possibilité de sécuriser les accès dans les étages comme au Turgot, puisque le problème relèverait pour beaucoup de la circulation des usagers dans les étages. Refus de la direction : *« ce ne serait pas faisable techniquement, la comparaison avec le Turgot n'est pas opérationnelle. L'accueil des pros doit être fait majoritairement au RDC »* (?!) *« on en reparlera au prochain CTL »*.

Accueil « pôle enregistrement » à Magenta :

La CGT a interrogé la direction sur ce sujet : où en est-on ? (accueil unique enregistrement / services publicité foncière ou de vrais travaux d'aménagement pour un accueil enregistrement à Rennes...). La direction n'a pas apporté de réponse, le DRFIP se contentant de déclarer : *« les articulations SPF/pôle enregistrement, ce n'est pas d'actualité, pas à ma main »*.

Changement de jour de fermeture à la trésorerie de Montauban-de-Bretagne :

Ce poste est fermé le vendredi. Un 2^{ème} agent (sur 3) passe à 80% le mercredi. La direction propose donc de fermer le mercredi à compter du 1^{er} juillet 2013. Pour la CGT, cela ne répond pas au problème de surcharge de travail intolérable de cette trésorerie.

Nous avons profité de ce point pour interroger la direction sur l'avenir de ce poste, ainsi que celui de St-Méen-le-Grand qui lui est lié puisque les communautés de communes de Montauban et St-

Méens fusionnent au 1^{er} janvier 2014. Pour le directeur, il y aura fusion, sans doute en 2016 (de ce fait, il y aura l'affectation d'un chef de poste au 1^{er} janvier 2014 à Montauban). Il a demandé aux deux maires de lui faire des propositions de réinstallation en intégrant cette fusion. Le choix sera fait ensuite. La CGT s'oppose à toutes les fermetures de service public en milieu rural. Nous pensons au contraire qu'il faut les développer, en leur redonnant toute leur place dans l'aménagement du territoire et en leur affectant les emplois nécessaires. Même si nous sommes bien conscients des difficultés des agents de ces deux postes, que nous connaissons bien et que nous rencontrons régulièrement (comme tous les postes du département), nous sommes persuadés que la solution n'est pas l'abandon du service public dans leur commune.

Questions diverses :

- **Réforme des pôles patrimoniaux :**

La CGT a demandé si la DRFIP du 35 faisait partie de l'expérimentation sur les pôles patrimoniaux, et dans l'affirmative selon quel dispositif.

Réponse : la DRFIP du 35 est un « miroir » (dixit M MARIEL), c'est à dire qu'elle a mis en place un modèle auquel la direction générale souhaite comparer les autres DDFIP. Interrogation de la CGT : quel est ce modèle ? Le directeur a semblé surpris que nous ne connaissions pas le modèle mis en place. Une cellule DFE créée en 2000 et une cellule SCP mise en place en 2007... sans indication plus précise sur les résultats de ces structures, leur fonctionnement ou leur avenir. La place des FI et des SIP, acteurs incontournables de la gestion et du contrôle du patrimoine des particuliers au niveau de cette expérimentation, n'a pas été développée... et surtout aucun des agents de ces diverses structures n'a été informé de cette expérimentation, pas plus que les syndicats : la DRFIP s'est bien gardée de communiquer sur le sujet...

- **Avenir des services Caisse des Dépôts et Consignations et Dépôts de Fonds au Trésor :**

Les services CDC vont disparaître dans tous les départements et seront remplacés par quelques « services bancaires » (5 ou 7 pour la France entière) dont la carte devrait être connue en septembre 2013 pour un effet en septembre 2014. La DRFIP 35 est candidate pour accueillir un de ces services. L'avenir des agents concernés est donc incertain actuellement. La CGT est très vigilante sur ce dossier.

Par contre, il n'est pas prévu à ce jour de restructuration pour le service DFT, même si le traitement des chèques sera désormais centralisé à Lille pour tous les départements. Nous serons cependant attentifs à l'évolution des emplois du service.

- **TCA :**

Compte tenu du retard considérable du traitement des mails, l'ensemble des services de ce poste est mis à contribution pour résorber le stock.

Pour la CGT, c'est la conséquence logique de la dégradation des emplois de la TCA : environ 20 emplois vacants ! Il faut que la direction générale prenne des mesures à la hauteur des enjeux, car on ne peut pas laisser un service à compétence géographique nationale d'une telle importance dans un l'incapacité de faire face à ses missions. C'est la trésorerie au plus gros effectif de tout le réseau, elle ne peut pas être traitée comme un poste « normal »...

Le chef du PIACE a également décrit le dispositif des amendes des conducteurs étrangers, encore une tâche supplémentaire... sans moyens...

- **Lenteur des micro-ordinateurs et du réseau :**

Nous avons rappelé nos interventions précédentes au sujet de la dégradation du parc informatique. Les machines à bout de souffle peinent à faire tourner les applications récentes et les temps de réaction sur Hélios ou Chorus sont parfois insupportables. Le service logistique nous a indiqué que le dossier était entre les mains de l'ESI de Rennes, une réunion étant prévue pour le lendemain. (nous avons appris depuis que des modifications ont été demandées à SFR pour améliorer le débit pour le réseau des trésoreries, reste la question des micros qui n'est pas réglée).

- **Inquiétudes des trésoreries : montée en charge de la dématérialisation et non-remplacement du tuteur Hélios.**

En réponse à cette interrogation de la CGT, la direction annonce le basculement de 285 budgets au 1^{er} janvier 2013 dans la dématérialisation, ce qui implique une anticipation pour les ordonnateurs et donc une charge très importante pour les comptables... qui n'ont déjà pas que ça à faire !!! Il faudrait pourtant avoir fait tout le travail préparatoire avant novembre (et les comptes de gestion). Pour l'absence de tuteur Hélios, la direction préconise le recours à l'assistance de l'ESI. Dans les cas les plus complexes, l'actuel tuteur pourrait intervenir.

A suivre... mais les inquiétudes demeurent pour nous !

- **Réforme territoriale et réseau :** La délégation CGT a évoqué la réforme territoriale et ses effets sur notre réseau de trésoreries. Les fusions de collectivités de communes auront obligatoirement un impact sur plusieurs postes du département. La direction minimise l'effet emplois de ces réorganisations. Pour autant, il paraît indispensable que ce sujet soit présenté sérieusement aux représentants du personnel.

Pour la CGT, l'addition de toutes les réformes en cours ou pressenties fait craindre une grave fragilisation du réseau en milieu rural. La démarche stratégique, dont nous attendons les propositions,

risque fort de mettre gravement en danger ces trésoreries et leurs emplois.

- **Audit des ICE :**

Un audit est mené actuellement dans les ICE. Pour la direction, il s'agit d'une initiative de la délégation interrégionale pour « mutualiser les bonnes pratiques »... *Quelles bonnes pratiques ? celles qui permettent un meilleur contrôle ? ou celles qui feront le plus de suppressions d'emplois ?* L'initiative pourrait se prolonger sous forme de séminaire sur le contrôle fiscal... mais il n'est pas certain qu'il y aura un budget pour le faire...

- **Départs en retraite :**

La CGT a évoqué le projet de réforme des retraites et la nécessité d'anticiper les départs qui risquent de ce fait de s'accélérer (comme en 2010).

L'absence de mouvement de mutation au 1^{er} avril 2014 rendra le remplacement de ces collègues impossible jusqu'au 1^{er} septembre 2014. La situation des services concernés sera ainsi encore plus tendue.

- **Frais de déplacement :**

Des difficultés liées aux frais de déplacement ont été évoquées. La direction renvoie à la dernière note de service relative à cette question, qui apporte des réponses plus souples à certains problèmes rencontrés par les agents, dérogoires des règles fonction publique. Par exemple, il faut noter qu'enfin les déplacements en voiture à l'intérieur d'une commune peuvent, sous certaines conditions, être pris en charge, ou que le co-voiturage est encouragé.

En cas de doute, il faut contacter le service RH.

En conclusion : un comité technique très long, parfois tendu (il nous a fallu rappeler à l'ordre un membre de la direction pour son attitude méprisante) et où peu de réponses concrètes ont été apportées. Le mot du jour : « On verra »... réponse fréquente sur nombre de questions.

Il est clair que ce n'est pas en CTL que les revendications des agents aboutiront et que c'est bien par la lutte que nous pourrons gagner !

La délégation CGT à ce CTL : Nathalie HARDY (SCP Rennes Ouest), Dominique JESTIN (ERD), Nathalie RIBREAU (ERD), Jacques STEPHAN (SIP Rennes Ouest), Hervé COUVERT (TCA) - Experts : Stéphanie HUET (Pôle enregistrement), Claude BLANCHET (accueil Magenta)

Face à la menace de la Démarche Stratégique sur nos emplois, notre statut, nos missions, et aux projets du gouvernement contre notre régime de retraite, Restons mobilisés.

**La rentrée s'annonce d'ores et déjà chaude et revendicative !
Bonnes vacances à toutes et tous !**

www.financespubliques.cgt.fr/35

Solidaire, pas solitaire, c'est ça la CGT.

Je participe, je me syndique !

Nom : _____

Prénom : _____

Grade : _____

Echelon : _____

Temps partiel : _____%

Poste ou service : _____

Date :

Signature



à remettre à un militant CGT ou envoyer à : CGT finances publiques – Cité administrative – BP 72102 – 35021 RENNES cedex 9